

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 26 mars 2019 et a débattu des sujets suivants :

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 du lotissement et de la commune :** Le Maire a présenté le compte de gestion et le compte de administratif 2018 du lotissement « GONNET ». Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de -101 023,88 euros. Le résultat à affecter est de -101 023,88 euros et le déficit à reporter est de -101 023,88 euros.

Le Maire a exposé et commenté le compte de gestion et le compte administratif de la commune. Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 est de 94 007,07 euros, les résultats antérieurs de fonctionnement reportés sont de 131 504,47 euros. Le résultat de fonctionnement à affecter est de 225 511,54 euros. Le solde d'exécution d'investissement s'élève à -204 372,48 euros. Le solde des restes à réaliser d'investissement est de 8 173 euros. Le besoin de financement est alors de -196 199,48 euros. L'affectation du résultat de fonctionnement est de 225 511,54 euros. L'affectation en réserves R 1068 en investissement est de 196 199,48 euros. Le report en fonctionnement R 002 est de 29 312,06 euros.

Le Conseil Municipal a approuvé favorablement à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018.

- **Budget primitif 2019 du lotissement et de la commune :** Le Maire a présenté le budget primitif 2019 du lotissement « GONNET ». Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'équilibrent à 401 300 euros. Les recettes sont constituées de la vente de lots et des variations de stocks. Les dépenses prévisionnelles représentent principalement les reports de fonctionnement 2018 et des variations de stocks. La section d'investissement prévisionnelle est à 0,00. Le Conseil Municipal a entériné positivement ce budget primitif 2019 du lotissement.

Le Maire a exposé et commenté le budget primitif 2019 de la commune. Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2019 sont le reflet du réalisé 2018. Elles s'équilibrent à 600 415,00 euros. Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont réparties ainsi : 171 000 euros de charges à caractère général, 196 000 euros de charges de personnel, 32 760 euros d'atténuation de produits, 1 655 euros de dépenses imprévues de fonctionnement, 134 000 euros de virement à la section d'investissement, 52 300 euros d'autres charges de gestion courante, 10 500 euros de charges financières et 2 200 euros de charges exceptionnelles. Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont constituées de : 29 312 euros d'excédent intérieur reporté, 4 000 euros d'atténuation de charges, 39 700 euros de produits de service, 252 000 euros d'impôts et taxes, 205 900 euros de dotations et participations, 34 500 euros d'autres produits de gestion courante et 35 000 euros de produits exceptionnels.

Sur la section d'investissement, les dépenses et les recettes prévisionnelles s'équilibrent à 449 938 euros. Les dépenses prévisionnelles d'investissement sont principalement représentées par des reports de solde d'investissement, des remboursements d'emprunts relais et quelques investissements sur du matériel et sur les voiries. Le détail des dépenses prévisionnelles d'investissement est réparti ainsi : 196 199 euros de solde d'investissements reportés, 110 600 euros de remboursement des emprunts, 10 000 euros d'immobilisations corporelles et 133 139 euros d'immobilisations en cours. Les recettes prévisionnelles d'investissement sont : 134 000 euros du virement de la section de fonctionnement, 207 563 euros de dotations et fonds divers et 108 375 euros de subventions d'investissement.

Le Maire a proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des différentes taxes. Celui-ci a entériné cette proposition à l'unanimité. Le Conseil Municipal a voté favorablement le budget primitif 2019 de la commune.